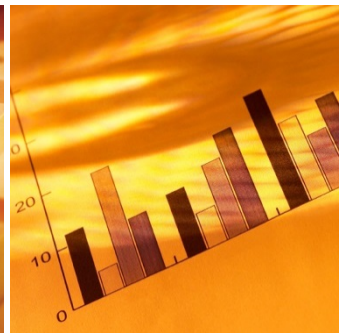


# Évaluation du « Youth Inclusion Program » – Canada atlantique

par Danièle Laliberté

RAPPORT DE RECHERCHE : 2015–R047

DIVISION DE LA RECHERCHE  
[www.securitepublique.gc.ca](http://www.securitepublique.gc.ca)



BÂTIR UN **CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT**



Sécurité publique  
Canada

Public Safety  
Canada

Canada 

## Résumé

Conçu en 2000 par le Youth Justice Board dans le cadre d'une stratégie nationale visant à s'attaquer de façon proactive à la criminalité chez les jeunes en Angleterre et au pays de Galles, le *Youth Inclusion Program* (YIP) est un programme de quartier qui vise à réduire la criminalité et les comportements antisociaux chez les jeunes en créant un lieu sécuritaire où ceux-ci peuvent acquérir de nouvelles compétences, prendre part à des activités sociales et obtenir de l'aide pédagogique. Il fallait recueillir plus de données probantes pour déterminer l'efficacité du YIP dans divers contextes socio-culturels. Sécurité publique Canada (SP) a retenu les services de l'entreprise NRG Research Group<sup>1</sup> pour qu'elle effectue une évaluation des effets à plusieurs emplacements des projets du YIP mis en œuvre dans la région de l'Atlantique à l'aide du financement de SP : le *Northside YIP* à Sydney Nord, en Nouvelle-Écosse (de janvier 2010 à juin 2013), le *Seeds of Change YIP* à Spryfield, en Nouvelle-Écosse (de septembre 2010 à novembre 2012) et le *ONE Change YIP* à Saint John, au Nouveau-Brunswick (d'avril 2010 à janvier 2014)<sup>2</sup>. Ce sommaire de l'évaluation finale fournit un survol de l'étude d'évaluation, d'une valeur de 427 534 \$, qui a débuté en août 2010 et a pris fin en mars 2014.

## Note de l'auteure

Les opinions exprimées sont celles des évaluatrices et ne représentent pas forcément celles de Sécurité publique Canada. Toute communication écrite concernant le présent rapport doit être adressée à la Division de la recherche, Sécurité publique Canada

340, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0P8

Courriel : [PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca](mailto:PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca)

## Remerciements

L'auteure du présent rapport de recherche, Danièle Laliberté, aimerait remercier les évaluatrices Nathalie Gagnon et Lesley Duncan de leur excellent travail, les organismes hôtes de mise en œuvre pour leur solide soutien dans tous les aspects de l'évaluation (Chebucto Connections, *ONE Change* et Island Community Justice Society), ainsi que les services policiers et les écoles qui ont fourni leurs données et joué un rôle clé dans l'évaluation (Cape Breton Regional Police Service, Halifax Regional Police et Saint John Police Force, Cape Breton-Victoria Regional School Board, J.L. Ilsley High School et Lorne Middle School). Merci également à Steve Turgeon (agent de programme régional de Sécurité publique Canada) qui a assumé la gestion des ententes de contribution pour la mise en œuvre des projets du YIP, ainsi que Lucy Burke (2009-2011) et Mary Peters (2011-2012) qui ont été les responsables techniques dans le cadre du contrat d'évaluation avant que Danièle Laliberté assume ce rôle. Merci tout particulièrement aux jeunes, aux parents, aux tuteurs et aux parties prenantes qui ont accepté de participer à l'évaluation.

## Information sur le produit

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2016

N° de cat. : PS114-17/2016F-PDF

ISBN : 978-0-660-03292-4

---

<sup>1</sup> La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) procède à une autre évaluation d'impact des projets du YIP à Montréal et Salaberry-de-Valleyfield, dont les résultats seront présentés dans un sommaire d'évaluation distinct en 2017. Par ailleurs, un autre projet du YIP mis en œuvre dans la Péninsule acadienne a été évalué par un évaluateur que l'organisation communautaire a recruté à l'aide du financement de Sécurité publique Canada.

<sup>2</sup> Les organismes qui ont mis en œuvre les projets du programme sont les suivants : Island Community Justice Society, Chebucto Communities Development Association et *ONE Change* Inc.

# Table des matières

Introduction .....	3
Description du programme .....	3
Objectifs de l'évaluation .....	5
Méthodologie de l'évaluation et limites .....	5
Résultats à court terme .....	6
Résultats à moyen terme : rendement, absentéisme et suspensions scolaires .....	8
Effets à long terme : réduction du nombre d'actes criminels .....	9
Discussion.....	12
Références.....	13

# Introduction

## Description du programme

Le *Youth Inclusion Program* (YIP) est un programme de portée géographique qui vise à réduire la criminalité dans des quartiers spécifiques dont le taux de criminalité est élevé, en ciblant 50 jeunes âgés de 13 à 16 ans les plus à risque de délinquance. Ce programme complexe et intensif repose sur des plans d'action individualisés ciblant les facteurs de risque propres à chaque jeune. Les jeunes doivent recevoir environ dix heures d'intervention par semaine (500 heures par année), notamment une combinaison de séances de gestion de cas individuelles et d'activités de groupe comme la formation aux compétences de vie, du mentorat, du tutorat, des activités récréatives, ainsi que le soutien de pairs et des parents ou tuteurs. De plus, le programme oriente les participants vers des ressources externes dans la collectivité. En particulier, le YIP vise à augmenter les facteurs de protection, l'assiduité à l'école et les résultats scolaires, tout en réduisant les facteurs de risque, la délinquance et le nombre de jeunes ayant des démêlés avec le système de justice pénale. Trois projets du YIP mis en œuvre dans la région de l'Atlantique avec l'aide d'un financement de SP ont participé à une évaluation des effets menée par un fournisseur recruté par Sécurité publique Canada : le YIP de *Northside* à Sydney Nord, en Nouvelle-Écosse (de janvier 2010 à juin 2013), le YIP de *Seeds of Change* à Spryfield, en Nouvelle-Écosse (de septembre 2010 à novembre 2012) et le YIP de *ONE Change* à Saint John, au Nouveau-Brunswick (d'avril 2010 à janvier 2014)<sup>3</sup>. Sécurité publique Canada a consacré un montant de 427 534 \$ à cette étude d'évaluation (d'août 2010 à mars 2014).

En tout, 257 jeunes ont participé. L'emplacement du YIP *Seeds of Change* a atteint le nombre visé de 60 jeunes. Les emplacements des YIP de *Northside* et *ONE Change* qui espéraient recruter 150 jeunes chacun en ont recruté moins que prévu (79 à *Northside* et 118 à *ONE Change*), en raison d'un manque de services parascولaires dans ces quartiers et du fait que plusieurs des participants avaient besoin de plus d'une année d'intervention avant leur transfert vers les services destinés à l'ensemble de la population. *Northside* a également dû composer avec un manque de ressources communautaires. Environ 98 % (n=251) des participants étaient dans le groupe d'âge ciblé<sup>4</sup>, y compris 65 % de jeunes hommes à *Northside* et 53 % pour les autres emplacements. Afin d'établir si un jeune présentait un risque suffisamment élevé pour convenir au programme, des intervenants du programme et du comité consultatif ont exercé leur jugement professionnel, prenant en compte les cotes de risque mesurées au moyen de l'outil ONSET<sup>5</sup>. En général, les trois emplacements du YIP ont très bien réussi à joindre leurs groupes cibles. Pour les

---

<sup>3</sup> Les organismes qui ont mis en œuvre les projets du programme sont les suivantes : Island Community Justice Society, Chebucto Communities Development Association et *ONE Change Inc.*

<sup>4</sup> Les âges ciblés étaient de 12 à 17 ans à *Northside*, et l'âge réel moyen au début du programme a été de 14,46 ans. Pour *ONE Change*, les âges ciblés étaient de 11 à 15 ans, et l'âge réel moyen au début du programme a été de 13,02 ans. Dans le cas de *Seeds of Change*, les âges cibles étaient de 15 à 20 ans, et l'âge réel moyen au début du programme a été de 15,74 ans.

<sup>5</sup> Le cadre de référence et d'évaluation ONSET a été conçu par le Centre for Criminology de l'Université d'Oxford pour le compte du Youth Justice Board du Royaume-Uni. Cet instrument structuré compte 12 sections servant à faciliter l'identification des jeunes à qui le YIP convient. Il sert à mesurer les facteurs de risque et de protection propres à chaque jeune en fonction de 12 domaines. Pour en savoir plus sur ces domaines, consultez le document de Sécurité publique Canada *Youth Inclusion Program in Canada ONSET: A Risk Assessment Tool*. Sécurité Publique Canada a adapté ce document au contexte canadien avec la permission du Youth Justice Board du Royaume-Uni.

230 participants<sup>6</sup>, la cote moyenne totale ONSET (sur un total de 48) a été de 23,93 (*Northside* 26,38; *ONE Change* 23,68 et *Seeds of Change* 20,66)<sup>7</sup>. Environ 98 % (n=230) de tous les participants ont obtenu une cote élevée (3 ou 4) pour au moins un des facteurs de risque<sup>8</sup> (*Northside* 99 %; *ONE Change* 99 % et *Seeds of Change* 94 %), et 81 % des participants ont aussi obtenu une cote élevée (3 ou 4) pour au moins deux facteurs de risque (*Northside* 87 %; *ONE Change* 79 % et *Seeds of Change* 75 %). Selon le principe voulant qu'un projet YIP doive être situé dans un secteur à risque élevé, le facteur *Quartier* est l'un des deux facteurs principaux aux trois emplacements. *Style de vie, École et éducation, Relations familiales et personnelles et Pensées et comportements* ont figuré parmi les principaux facteurs à au moins un emplacement. Des entrevues approfondies avec le personnel des écoles, des policiers et des représentants de divers organismes de services sociaux ont confirmé que le YIP atteint les jeunes à haut risque visés; ces parties prenantes étaient d'avis que le programme est mieux reçu par les jeunes dont le degré de risque est un peu plus modéré, et ne devrait pas cibler des jeunes qui ont eu trop de démêlés avec le système de justice pénale. Les jeunes devaient consacrer environ la moitié des heures du programme à des activités relevant directement du YIP, et l'autre moitié à des services offerts par des partenaires communautaires. On prévoyait un objectif minimal de cinq heures d'intervention par semaine (entre 5 et 10 heures). Le nombre réel des heures hebdomadaires et la moyenne des heures totales ont été en-deçà des objectifs aux trois emplacements (voir le tableau 1). Le programme *ONE Change* avait l'avantage d'être dans l'école, ce qui a augmenté l'engagement et les probabilités de participation. Il est également possible que la participation y ait été supérieure en raison d'un programme de dîner dynamique mené en collaboration avec plusieurs églises de la collectivité. *Seeds of Change* se déroulait aussi dans un environnement scolaire, mais se limitait presque exclusivement aux heures de classe. Cela a restreint le nombre des ressources humaines, limitant par conséquent le nombre d'heures au cours desquelles les jeunes ont pu participer au programme.

Tableau 1 : Degré d'intervention par emplacement (en heures)

	<i>Northside</i>	<i>ONE Change</i>	<i>Seeds of Change</i>
Nombre moyen d'heures hebdomadaire d'intervention par jeune	2,28 (n=74)	3,90 (n=113)	0,86 (n=43)
Nombre total d'heures d'intervention par jeune	118,77	202,75	44,62

<sup>6</sup> Les données complètes d'ONSET étaient disponibles pour 230 jeunes.

<sup>7</sup> Les cotes ONSET vont de 0 (aucune association entre un aspect particulier et les comportements criminels du jeune) à 4 (très grandes association).

<sup>8</sup> Pour en savoir plus sur ces domaines, consultez le document de Sécurité publique Canada *Youth Inclusion Program in Canada ONSET: A Risk Assessment Tool*. Sécurité Publique Canada a adapté ce document au contexte canadien avec la permission du Youth Justice Board du Royaume-Uni.

## Objectifs de l'évaluation

Les principaux objectifs de l'évaluation d'impact étaient les suivants : déterminer si les effets attendus ont été atteints et si des effets imprévus ont été obtenus; cerner les leçons retenues en examinant ce qui a bien fonctionné et ce qui n'a pas bien fonctionné dans le programme; formuler des recommandations pour renforcer le programme; évaluer dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre comme prévu; et obtenir une analyse descriptive des coûts du programme et réaliser une analyse coût-efficacité si cela est possible<sup>9</sup>.

## Méthodologie de l'évaluation et limites

Étant donné qu'il était difficile de trouver un groupe témoin approprié quant à la taille du groupe et aux caractéristiques des jeunes, on a adopté un devis à mesures répétées faisant appel à un seul groupe pour chacun des sites. Le volet quantitatif de l'évaluation se fondait sur les données recueillies avant l'intervention (pré-programme), durant l'intervention (programme), un an après (1<sup>re</sup> année subséquente) et deux ans après (2<sup>e</sup> année subséquente). Les évaluatrices ont utilisé les données de projet recueillies par le personnel au moyen de l'outil ONSET, les dossiers judiciaires et scolaires<sup>10</sup>. Elles ont aussi mené 83 entrevues semi-structurées<sup>11</sup> avec 38 participants, 19 parents et 26 autres parties prenantes afin d'améliorer l'interprétation des données quantitatives au moyen de données qualitatives. De plus, on a procédé à une courte enquête auprès de 25 parties prenantes communautaires locales à l'emplacement *Northside* en janvier 2013<sup>12</sup> afin de recueillir des informations sur les incidents vécus par les entreprises au cours des trois années précédentes.

En fin de compte, on n'a pas procédé aux analyses statistiques déductives prévues pour cette évaluation en raison de la petite taille des échantillons ou du non-respect des hypothèses statistiques requises. De plus, les hypothèses requises pour être en mesure de combiner et comparer des données entre les emplacements n'ont pas été respectées. Par conséquent, toute différence observée pourrait n'être que l'effet du hasard. Les analyses quantitatives étaient descriptives, portant sur les fréquences, les proportions et l'évaluation des écarts de moyennes. Comme pour tous les programmes volontaires nécessitant un consentement, l'évaluation du YIP a subi un biais de sélection ainsi qu'un biais relatif à l'attrition. Il était parfois impossible de valider les informations provenant de sources de données secondaires en raison du roulement du personnel et de changements de protocole. Tous les emplacements n'ont pas utilisé le cadre d'ONSET de façon uniforme. En dépit de leurs efforts, les trois emplacements ont trouvé difficile de réévaluer tous les participants comme prévu. Certains jeunes ont participé à des activités du YIP avant leur admission officielle au programme; nous ne pouvons donc pas être certains que leurs mesures de base sont celles qu'elles auraient été s'ils n'avaient pas participé au YIP. En outre, certains changements mesurés dans les effets pourraient être le produit d'une combinaison

---

<sup>9</sup> En raison de données incomplètes, on n'a pas effectué une analyse descriptive des coûts pour l'emplacement *Seeds of Change*. On n'a pu effectuer des études coûts-efficacité à aucun des emplacements.

<sup>10</sup> Pour les données de la police, le taux de consentement a été de 33 % (n=79) à *Northside*, 44 % (n=118) à *ONE Change* et 55 % (n=60) à *Seeds of Change*. Quant aux dossiers scolaires, 41 % (n=79) ont donné leur consentement à *Northside*, comparativement à 58 % (n=118) à *ONE Change* et à 52 % (n=60) à *Seeds of Change*.

<sup>11</sup> On a mené 32 entrevues à *Northside*, 36 à *ONE Change* et 15 à *Seeds of Change*.

<sup>12</sup> Comme la *Northside Business Association* avait effectué une enquête semblable auprès des entreprises locales de *Northside* avant la mise en œuvre du programme, on a décidé de mener cette enquête uniquement à cet emplacement.

du YIP et de nombreuses interventions externes fournies par d'autres organismes communautaires de la région (effets d'interaction. Par ailleurs, comme les données officielles de la police et des écoles n'ont pas été recueillies à des fins de recherche, mais plutôt pour des motifs administratifs et décisionnaires, et comme elles ont été consignées, entreposées et présentées en divers formats et selon différents échéanciers, il a été difficile d'utiliser ces données pour l'étude d'évaluation. Enfin, une différence de concept dans les données de la police et des écoles peut mener à des biais.

## Résultats à court terme

D'après les mesures de l'outil ONSET, on peut voir dans le tableau 2 que le risque total de 67 % de tous les participants a diminué entre la période précédant le programme et la période subséquente à celui-ci. Pour chaque facteur de risque, il y a toujours eu plus de participants démontrant un changement positif que de jeunes démontrant des changements négatifs; qui plus est, dans le cas de huit facteurs de risque<sup>13</sup>, le pourcentage des participants démontrant un changement positif a été d'au moins 40 %. Les facteurs de risque pour lesquels le plus grand nombre de jeunes ont manifesté une amélioration sont les suivants : *Style de vie* (53 %), *Pensées et comportements* (49 %), *École et éducation* (48 %) et *Relations familiales et personnelles* (46 %).

Tableau 2 : Changements dans les facteurs de risque, par emplacement (ONSET)

Facteurs	Northside <sup>*</sup>		ONE Change <sup>**</sup>		Seeds of Change <sup>***</sup>		Total <sup>****</sup>	
	↓	↑	↓	↑	↓	↑	↓	↑
Cote ONSET globale	50 %	38 %	89 %	10 %	0 %	75 %	67 %	26 %
Style de vie	42 %	17 %	70 %	6 %	8 %	25 %	53 %	13 %
Pensées et comportements	49 %	14 %	57 %	14 %	8 %	46 %	49 %	17 %
École et éducation	44 %	23 %	60 %	10 %	7 %	13 %	48 %	15 %
Relations familiales et personnelles	35 %	17 %	63 %	5 %	7 %	71 %	46 %	17 %
Conditions de logement	27 %	27 %	62 %	10 %	7 %	60 %	42 %	22 %
Perception de soi et des autres	35 %	31 %	52 %	11 %	9 %	36 %	41 %	21 %
Santé mentale et affective	27 %	21 %	60 %	10 %	0 %	43 %	40 %	18 %
Santé physique	35 %	19 %	49 %	5 %	0 %	22 %	40 %	12 %
Motivation à changer	37 %	31 %	48 %	8 %	7 %	60 %	39 %	23 %
Attitudes à l'égard des infractions	33 %	27 %	44 %	10 %	0 %	73 %	35 %	24 %
Consommation de substances	29 %	25 %	29 %	5 %	8 %	38 %	27 %	16 %
Quartier	27 %	13 %	30 %	2 %	0 %	67 %	25 %	14 %
Données ONSET								
Augmentation des facteurs de risque : ↓								
Diminution des facteurs de risque : ↑								
* 51 ≤ n ≤ 52								
** n = 63								
*** 8 ≤ n ≤ 15								
**** 123 ≤ n ≤ 130								

<sup>13</sup> Pour en savoir plus sur les 12 facteurs de risque, consultez le document de Sécurité publique Canada *Youth Inclusion Program in Canada ONSET: A Risk Assessment Tool*.

Ce tableau ne tient pas compte des participants dont les facteurs de risque ONSET n'ont pas changé. Les nombres sont très faibles à l'emplacement *Seeds of Change*.

Pour en savoir plus sur les facteurs de risque, consultez le document *Youth Inclusion Program au Canada ONSET: Un outil d'évaluation des risques*.

À l'emplacement *Seeds of Change*, le degré de risque global d'environ 75 % (n=8) des jeunes a augmenté ou n'a pas changé<sup>14</sup>; cependant, les intervenants du projet ont affirmé au cours des entrevues approfondies avoir la nette impression que la participation au programme entraînait une amélioration chez la plupart des jeunes. Le degré de risque a diminué pour la grande majorité des participants à l'emplacement *ONE Change* (89 %, n=63) et à l'emplacement *Northside* (50 %, n=52). Ceux dont le degré de risque a diminué ont eu une diminution de plus de 10 points sur 48 (total de l'échelle ONSET). Les facteurs pour lesquels le plus grand nombre de jeunes à *Northside* se sont améliorés sont les suivants : *Pensées et comportements* (49 %), *École et éducation* (44 %) et *Style de vie* (42 %). À l'emplacement *ONE Change*, la plus grande proportion d'amélioration a été, entre autres, pour les facteurs *Style de vie* (70 %), *Relations familiales et personnelles* (63 %) et *Conditions de logement* (62 %). À l'emplacement *ONE Change*, une proportion élevée de participants (60 %) a aussi marqué une réduction du risque pour les facteurs *École et éducation* et *Santé mentale et affective*. L'analyse des risques par rapport à l'intensité de l'intervention laisse entendre que les jeunes ayant participé le plus intensément à *Northside* et à *ONE Change* ont bénéficié le plus des interventions du YIP. À l'emplacement *Northside*, 60 % des jeunes à forte intensité (n=10) ont connu une diminution de leur cote de risque ONSET, comparativement à 47 % des jeunes ayant participé moins activement (n=38). À l'emplacement *ONE Change*, 94 % des jeunes à forte intensité de participation (n=17) ont connu une diminution de leur cote, comparativement à 87 % des jeunes ayant participé moins activement (n=45). Il faut faire preuve de circonspection en interprétant ces résultats, car il est possible que les participants dont le degré de participation était élevé aient eu un degré de risque moins élevé au cours de la période précédant le programme, ou que certains facteurs de risque aient été exclus au cours de la phase de référence, rendant difficile la prise en compte de tous les facteurs qui auraient pu contribuer à un changement positif dans les effets.

---

<sup>14</sup> Ce résultat peut être dû au fait que les évaluations ONSET pré- et post-programme ont été faites par différents membres du personnel à l'emplacement *Seeds of Change*. Aussi, la taille réduite de l'échantillon peut avoir introduit un biais : dans le cas de seulement huit participants les évaluations pré- et post-programme ont été assez complètes pour qu'on puisse faire une comparaison temporelle. Pour ces raisons, on n'a procédé à aucune autre interprétation des données ONSET pour l'emplacement *Seeds of Change*.



## Résultats à moyen terme : rendement, absentéisme et suspensions scolaires

Dans l'ensemble, à l'emplacement *ONE Change*, le programme a produit des changements positifs dans les notes des jeunes. Environ 55 % (n=44) des participants à *ONE Change* ont augmenté leur moyenne pondérée cumulative (MPC) de 9 % durant le programme, et 47 % (n=17) ont démontré une amélioration de 5 % de leurs notes au cours de l'année suivant le YIP. Les jeunes participants à *ONE Change* étaient à des niveaux scolaires inférieurs à ceux des participants des deux autres emplacements, qui fréquentaient tous la même petite école. À l'emplacement *Northside*, 40 % (n=10) des participants ont démontré une augmentation de 25 % de leur MPC au cours de l'année suivant le programme. Ces jeunes pourraient avoir bénéficié du fait que leur programme comportait un volet académique. Quelques 28 % (n=32) des participants à *Seeds of Change* avaient amélioré leur MPC de 12 % un an après le YIP. Les jeunes de *Seeds of Change* commençaient leurs études secondaires et étaient généralement plus âgés que ceux des deux autres emplacements; leurs caractéristiques pourraient avoir été ancrées depuis plus longtemps et, par conséquent, être plus difficiles à changer. Le fait que de tels participants à risque élevé aient continué à fréquenter l'école est un indice que le YIP pourrait avoir contribué à rehausser leur attachement envers l'école.

À tous les emplacements et durant toutes les périodes de comparaison, au moins un quart (27 %) des jeunes ont réduit leur absentéisme du début à la fin de la période de comparaison. L'assiduité a été plus marquée chez les participants à intensité d'intervention élevée comparativement à ceux à moindre intensité aux emplacements *Northside* et *ONE Change*. À l'établissement *Northside*, environ 29 % (n=14) des participants ont réduit leur taux d'absentéisme durant le programme, et 61 % (n=18) au cours de l'année subséquente. Chez 47 % des jeunes à l'emplacement *ONE Change*, l'absentéisme a diminué durant le programme, et chez 48 % (n=23) un an après le programme. Quant à l'emplacement *Seeds of Change*, on a constaté chez 27 % (n=33) des jeunes une réduction de l'absentéisme de l'année du programme à l'année subséquente.

Aux trois emplacements, il y a eu augmentation de la fréquence et de la durée des suspensions de l'année du YIP à l'année subséquente, bien qu'on ait noté chez certains jeunes une réduction de la fréquence des suspensions (25 % à *Northside*, 40 % à *ONE Change* et 17 % à *Seeds of Change*)<sup>15</sup> et une réduction de leur durée (31 % à *Northside*, 40 % à *ONE Change* et 17 % à *Seeds of Change*). Les échantillons étaient de très petite taille pour l'analyse des suspensions, et ces résultats pourraient être aléatoires. Par ailleurs, à *ONE Change*, la durée de la suspension était déterminée en fonction à la fois du comportement ayant incité la suspension et du nombre de suspensions antérieures (le règlement exigeant que les suspensions subséquentes soient plus longues que les précédentes).

---

<sup>15</sup> *Northside* : n=16; *ONE Change* : n=10; *Seeds of Change* : n=6.

## Effets à long terme : réduction du nombre d'actes criminels

Selon les dossiers de la police (voir le tableau 3), le pourcentage de jeunes qui ont démontré une réduction du nombre de fois où ils étaient soupçonnés d'avoir participé à des activités criminelles et contre qui la police a déposé (ou pas) des accusations (soupçonnés/accusés)<sup>16</sup> a été toujours égal ou supérieur à celui des jeunes ayant démontré une augmentation à l'emplacement *Seeds of Change* où 50 % des participants ont démontré une diminution deux ans après le YIP. À l'emplacement *Northside*, il y a eu diminution chez 60 % des jeunes une année après le YIP, et chez 59 % d'entre eux deux ans après. On a constaté une augmentation générale à l'emplacement *ONE Change*.

Tableau 3 : Changements concernant les démêlés avec la police (soupçons/accusations)

	<i>Northside</i>			<i>ONE Change</i>			<i>Seeds of Change</i>		
	↓*	↑**	AC***	↓*	↑**	AC***	↓*	↑**	AC***
De l'année précédant le programme à l'année du programme	29 % (6)	43 % (9)	29 % (6)	34 % (11)	44 % (14)	22 % (7)	33 % (4)	33 % (4)	33 % (4)
De l'année précédant le programme à la 1 <sup>re</sup> année subséquente	29 % (5)	47 % (8)	24 % (4)	38 % (6)	50 % (8)	12 % (2)	25 % (3)	8 % (1)	67 % (8)
De l'année du programme à la 1 <sup>re</sup> année subséquente	60 % (9)	47 % (7)	7 % (1)	19 % (3)	63 % (10)	19 % (3)	33 % (4)	25 % (3)	42 % (5)
De l'année du programme à la 2 <sup>e</sup> année subséquente	59 % (8)	18 % (2)	9 % (1)	ND	ND	ND	50 % (4)	0 % (0)	50 % (4)

### Légende :

Dossiers officiels de la police.

\* Diminution des démêlés avec la police (soupçons/accusations) : ↓

\*\* Augmentation des démêlés avec la police (soupçons/accusations) : ↑

\*\*\* AC : Aucun changement dans le nombre des démêlés avec la police (soupçons/accusations).

Résultats à interpréter avec prudence compte tenu du petit nombre de jeunes.

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de jeunes.

ND : Non disponible.

Les catégories utilisées par les évaluatrices sont fondées sur le format des données que la police leur a fournies. Aux fins de cohérence, on a inclus dans l'analyse tous les démêlés avec la police (soupçons ou accusations), indépendamment des conséquences (accusations portées ou pas).

L'analyse ne prend pas en compte les bris de probation.

L'analyse ne prend pas en compte les soupçons ni les accusations en dossier avant ou après la période visée pour chaque jeune.

Chez les participants du YIP à *ONE Change*, il y a eu une augmentation générale des démêlés (soupçons/accusations) avec la police; autrement dit, 63 % des jeunes ont connu une augmentation des démêlés (soupçons/accusations) avec la police un an après leur participation au programme. Toute exposition à des composantes du YIP avant la date officielle de mise en œuvre rend plus difficile la tâche de déterminer la relation de cause à effet entre le programme et le

<sup>16</sup> On utilisera l'expression « soupçons/accusations » lorsqu'il s'agit de jeunes qui étaient soupçonnés d'avoir participé à des activités criminelles et contre qui la police avait porté (ou pas) des accusations.

nombre de démêlés avec la police<sup>17</sup>. Aussi, au cours de la période précédant le programme, ces participants étaient trop jeunes pour avoir un dossier officiel de démêlés avec la police<sup>18</sup>. Compte tenu de leur âge, il est possible qu'ils côtoyaient de nouveaux pairs et faisaient l'expérience de substances illicites pour la première fois durant la période du programme. L'augmentation des comportements antisociaux menant à des démêlés avec la police (soupçons/accusations) au cours de l'année suivant le programme pourrait être attribuable au fait que les jeunes ne faisaient plus partie du programme et avaient davantage de possibilités de s'adonner de nouveau à des activités négatives. Après avoir perdu l'aspect protecteur de l'intervention, un jeune pourrait avoir rechuté et fait de mauvais choix. Les jeunes à l'emplacement *Northside* qui ont participé intensément au YIP ont eu un nombre inférieur de démêlés (soupçons/accusations) durant toutes les périodes de mesure comparativement à ceux qui n'ont pas eu le même degré de participation. À l'emplacement *ONE Change*, les jeunes qui ont participé au nombre d'heures de programme recommandées ou plus ont aussi eu un nombre inférieur de démêlés (soupçons/accusations) comparativement à ceux qui ont eu une moindre exposition à l'intervention YIP.

On a également analysé le nombre moyen d'incidents soupçons/accusations par jeune (voir le tableau 4). D'après cet indicateur, qui est utilisé comme mesure de substitution pour le comportement criminel, il y a eu une réduction des infractions criminelles aux emplacements *Northside* et *Seeds of Change* au cours de la période allant de l'année précédant le programme à la deuxième année subséquente. Il convient de noter que le nombre moyen d'incidents soupçons/accusations par jeune a été inférieur au cours de l'année du programme et de la première année subséquente à *Seeds of Change*. À *ONE Change*, le nombre moyen d'incidents soupçons/accusations par jeune a été moins élevé durant l'année du programme qu'avant le programme.

Tableau 4 : Nombre d'incidents soupçons/accusations par emplacement, et nombre moyen de démêlés par jeune

Période	<i>Northside</i>		<i>ONE Change</i>		<i>Seeds of Change</i>	
	Nbre d'incidents soupçons/accusations	Nbre moyen de démêlés par jeune	Nbre d'incidents soupçons/accusations	Nbre moyen de démêlés par jeune	Nbre d'incidents soupçons/accusations	Nbre moyen de démêlés par jeune
Année précédant le programme	69 (n=15)	4,6	34 (n=15)	2,3	16 (n=4)	4,0
Année du programme	97 (n=16)	6,1	21 (n=11)	1,9	8 (n=5)	1,6
1 <sup>re</sup> année subséquente	71 (n=13)	5,5	27 (n=7)	3,9	8 (n=3)	2,6
2 <sup>e</sup> année subséquente	18 (n=8)	2,3	ND	ND	0 (n=0)	0,0

<sup>17</sup> *Seeds of Change* ne comptait aucun jeune ayant reçu le degré requis d'intervention hebdomadaire tout au long de l'année du programme; l'emplacement a donc été exclu de cette analyse puisqu'il était impossible de procéder à une comparaison d'intensité.

<sup>18</sup> Conséquemment, le nombre de démêlés avant le YIP pourrait avoir été sous-évalué, et leur augmentation surévaluée.

**Légende :**

Dossiers officiels de la police.

Valeurs entre parenthèses () = nombre de jeunes.

ND : Non disponible.

Résultats à interpréter avec prudence compte tenu du faible nombre de jeunes.

L'analyse tient compte de tous les jeunes soupçonnés, mais non accusés, ainsi que de tous ceux soupçonnés ou accusés indépendamment des conséquences (accusations portées ou pas).

L'analyse ne prend pas en compte les bris de probation.

L'analyse ne prend pas en compte les soupçons ni les accusations en dossier avant ou après la période visée.

## Effets dans la collectivité (emplacement *Northside* seulement)

Huit des 25 entreprises (32 %) qui ont participé à l'enquête dans la collectivité en 2013 n'ont eu aucun des incidents énumérés dans le tableau 5 au cours des trois années du programme YIP.

Lors d'une enquête semblable en 2010, toutes les entreprises avaient déclaré avoir subi certains des incidents; par exemple, au moins 40 % des entreprises avaient été victimes d'incidents comme des vols (52 %), des graffitis (48 %), et des fenêtres et des vitres cassées (40 %). La plupart des répondants de 2013 (entre 60 et 96 %, selon le type d'incident) n'ont pas remarqué de changement dans la fréquence des incidents. Cependant, dans la plupart des cas, en 2013, plus de répondants ont perçu une réduction de la fréquence qu'une augmentation. Aussi, selon le sondage de 2013, le nombre de jeunes flânant était moins élevé que les nombres indiqués dans les renseignements de référence recueillis avant l'intervention. Des entreprises qui ont participé à l'enquête, 60 % connaissaient l'existence du YIP, et 86 % estimaient que le programme était quelque peu ou entièrement responsable de la réduction des activités antisociales des jeunes dans la région.

**Tableau 5 : Incidents à l'emplacement *Northside*, de 2010 à 2013**

Types d'incidents	% d'entreprises ayant subi un incident (n=25)	Changement perçu dans la fréquence des incidents (n=25)		
		↓	↑	AC
Vol	52 %	12 %	16 %	72 %
Graffiti	48 %	16 %	28 %	56 %
Fenêtres/vitres cassées	40 %	32 %	8 %	60 %
Vol à l'étalage	36 %	12 %	8 %	80 %
Armes	16 %	8 %	0 %	92 %
Vandalisme d'automobiles	16 %	4 %	4 %	92 %
Incendie criminel	12 %	8 %	4 %	88 %
Voies de fait	8 %	8 %	4 %	88 %
Vol d'automobiles	8 %	4 %	0 %	96 %

**Légende**

Données de l'enquête menée dans la collectivité (janvier 2013). Cette enquête a été menée à la fin du YIP à l'emplacement *Northside* seulement, car aucune donnée de référence n'était disponible pour les autres emplacements.

Diminution des incidents : ↓

Augmentation des incidents : ↑

AC : Participants n'ayant perçu aucun changement dans la fréquence des incidents.

## Analyse des coûts

L'analyse descriptive des coûts<sup>19</sup> n'a été que dans deux emplacements car il n'a pas été possible de procéder à ce genre d'analyse pour l'emplacement *Seeds of Change* en raison de données incomplètes et du fait que le projet appuyait tant le YIP qu'un programme de récupération de crédits scolaires qui n'était pas restreint aux participants du YIP et auquel tous les participants du YIP ne participaient pas forcément. L'emplacement *Northside* a fait état de 1 100 251,11 \$ de dépenses, et l'emplacement *ONE Change* 1 223 812,56 \$. Au total à l'emplacement *Northside*, il y a eu 34 mois de temps de programme, et 99 jeunes pour qui des heures d'intervention ont été consignées. Le coût moyen par participant à l'emplacement *Northside* s'est chiffré à 11 755,45 \$, et le coût moyen par heure d'intervention à 84,72 \$. Au total à l'emplacement *ONE Change*, il y a eu 35 mois d'heures de programme, et 209 jeunes pour qui des heures d'intervention ont été consignées. À l'exclusion des coûts d'évaluation, le coût moyen par participant à l'emplacement *ONE Change* s'est chiffré à 5 855,56 \$, et le coût moyen par heure d'intervention à 23,65 \$. Les dépenses à l'emplacement *Seeds of Change* se sont élevées à 817 538,05 \$.

## Discussion

Étant donné qu'à l'emplacement *ONE Change* certains jeunes ont participé à des activités du YIP avant d'être officiellement admis, il a été difficile de déterminer dans quelle mesure les résultats peuvent être attribués à l'intervention. Ce défi fait ressortir davantage à quel point il est important d'harmoniser correctement le recrutement, la mise en œuvre du programme et les effets à évaluer. Autre constatation importante : les jeunes qui ont participé de façon plus intense au programme ont bénéficié davantage de l'intervention du YIP. Le fait que 67 % de tous les participants aient réduit leur degré de risque global en fonction des cotes ONSET est un indice que les effets à court terme visés par l'intervention du YIP ont été atteints. Il est important de noter que certains progrès ont aussi été réalisés en ce qui concerne les résultats à moyen terme en fonction des indicateurs scolaires. On a également constaté une réduction des comportements criminels chez plusieurs participants au YIP, surtout aux emplacements *Northside* et *Seeds of Change*, où 59 % et 50 %, respectivement, des jeunes ont diminué leur nombre de démêlés (soupçons/accusations) avec la police entre la fin du programme et la fin de la deuxième année subséquente. Il est intéressant de noter que 25 % des entreprises de *Northside* (n=25) ont constaté une diminution des incidents criminels pendant le programme. La majeure partie des représentants des entreprises de *Northside* ont déclaré estimer que le programme était quelque peu ou entièrement responsable de la réduction des comportements antisociaux des jeunes de la région.

---

<sup>19</sup> On a exclu les coûts d'évaluation de cette analyse descriptive des coûts afin de présenter un tableau précis des coûts du programme.

## Références

GAGNON, Nathalie et Lesley DUNCAN (2014). *Youth Inclusion Program Evaluation: Final Report*. Comprend les résultats de l'enquête dans la collectivité. Présenté en mars 2014 à Danièle Laliberté, responsable technique, Sécurité publique Canada. Adresses courriel : [nathalie@dialogueconsulting.ca](mailto:nathalie@dialogueconsulting.ca) et [lduncan@nrgresearchgroup.com](mailto:lduncan@nrgresearchgroup.com).

Sécurité publique Canada, *Youth Inclusion Program au Canada: Un outil d'évaluation des risques*.